



INSTITUTION JEAN-PAUL II

ORIENTATION
après la classe de 3^{ème}

jeudi 2 février 2023

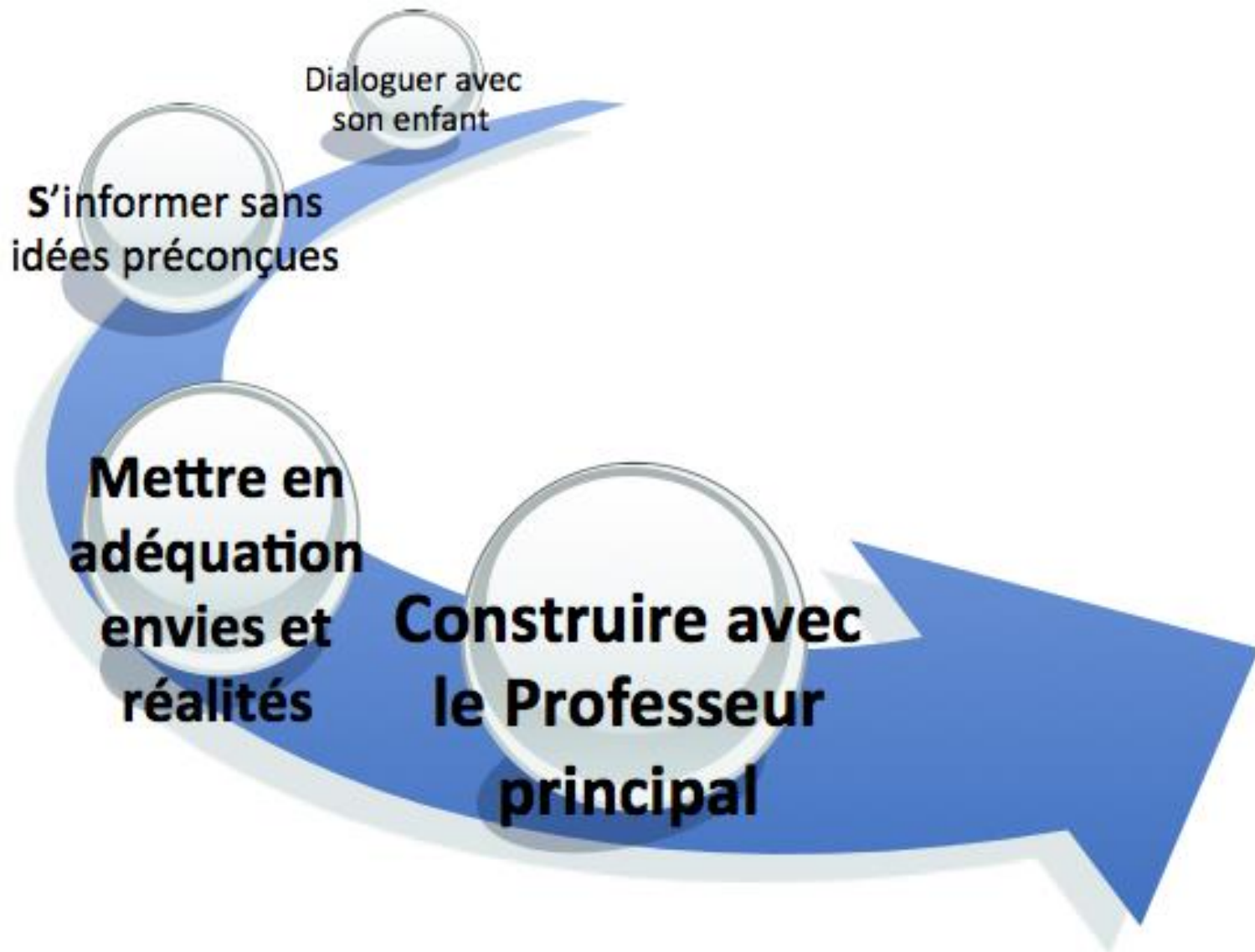


Présentation

- Les étapes de l'orientation en classe de 3^{ème}
- Présentation de l'organisation en
Seconde Générale et Technologique
- **propositions spécifiques au Lycée Jean-Paul**
- Orientation vers les voies professionnelles
- Informations session DNB 2023

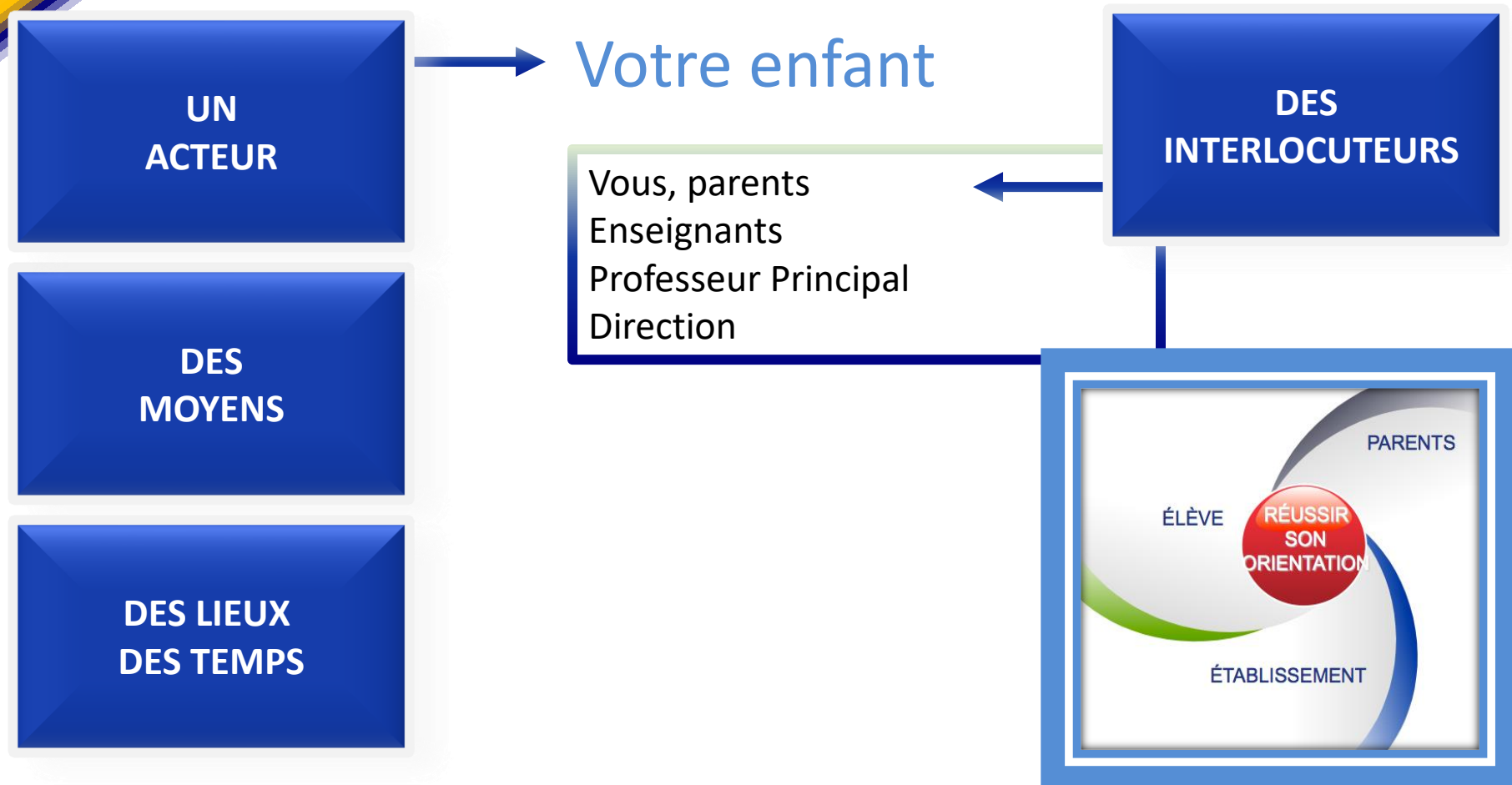


Réussir l'orientation ?





Accompagnement des élèves à l'Institution Jean-Paul II





Accompagnement des élèves à l'Institution Jean-Paul II

Tout type d'orientation est envisageable :

l'essentiel pour chaque jeune est de réussir ce qu'il / elle entreprend .

**DES
MOYENS**

- **SOUHAITS et APTITUDES**
- **RÉSULTATS SCOLAIRES**
! au Lycée : il n'y a plus d'Arts Plastiques
d'Éducation Musicale
de Technologie
- **STAGES D'OBSERVATION** en Entreprise
23 au 27 janvier 2023.
- **PASSEPORT POUR L'AVENIR**



Les étapes de l'orientation en 3^{ème} , un outil.

5 étapes ,
inscrites dans le
PASSEPORT POUR L'AVENIR

Distribué par les professeurs
principaux

À redonner dans les dates imparties
aux **Professeurs Principaux**





Profil de l'élève

1. Souhait de l'élève,
avant Conseil de Classe du 2nd trimestre
retour pour le **lundi 30 janvier 2023**

2. Proposition de l'Établissement
après Conseil de Classe du 2nd trimestre
(prise en compte du bilan scolaire à cette
date)

6 au 7 février 2023

COORDONNÉES	SCOLARITÉ
NOM :	Établissement :
Prénom :	Classe :
Adresse :	LV1 :
.....	Langues et options étudiées en 3 ^{ème} :
.....	<input type="checkbox"/> LV2 :
Né(e) le :	<input type="checkbox"/> Langues et civilisations européennes <input type="checkbox"/> Anglais
	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Degré Messier <input type="checkbox"/> Allemand
	<input type="checkbox"/> Langues et civilisations de l'Antiquité <input type="checkbox"/> Latin
	<input type="checkbox"/> Dac <input type="checkbox"/> Grec
	Redoublant(e) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

ÉTAPE 1 : SOUHAITS DU JEUNE ET DE LA FAMILLE	A rendre au Professeur principal pour le
Projet personnel de l'élève	
1/ Domaine professionnel envisagé :	
Diplôme envisagé :	
2/ Pour atteindre cet objectif, formation envisagée :	
<input type="checkbox"/> Seconde générale et technologique en vue d'un Baccalauréat	<input type="checkbox"/> général
<input type="checkbox"/> Brevet de Technicien des métiers de la musique	<input type="checkbox"/> technologique
<input type="checkbox"/> Seconde professionnelle en vue d'un Baccalauréat professionnel (y compris apprentissage)	
<input type="checkbox"/> Première année de CAP	
<input type="checkbox"/> Autre :	
Dans quel établissement souhaitez-vous réaliser ce projet ?	
LP :	Signature du/les Responsable(s) légal(s) :
	Signature de l'Élève :

ÉTAPE 2 : AVIS DU CONSEIL DE CLASSE/ORIENTATION AU 2 ^e TRIMESTRE	
Avis du conseil de classe, réuni le , sur le souhait formulé à l'étape 1.	
Cet avis prend en compte les deux premiers trimestres de la classe de Troisième. Il est une indication à cette période de l'année et n'est pas une orientation définitive.	
<input type="checkbox"/> Favorable au souhait formulé	<input type="checkbox"/> Réserve sur le souhait formulé et conseil :
Le Professeur principal :	Le conseil de classe peut recommander de se renseigner sur l'orientation au :
Le Chef d'établissement :	<input type="checkbox"/> Seconde professionnelle <input type="checkbox"/> Français
	<input type="checkbox"/> Métier <input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre
	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^e trimestre
	<input type="checkbox"/> 2 ^e année de CAP <input type="checkbox"/> 3 ^e trimestre
	<input type="checkbox"/> Autre :

ÉTAPE 3 : ACCUSÉ DE RÉCEPTION	A rendre au Professeur principal pour le
<input type="checkbox"/> J'ai bien reçu par connaissance de l'avis favorable, dans la situation actuelle, le souhait formulé à l'étape 1.	
<input type="checkbox"/> J'ai bien reçu par connaissance de l'avis obtenu formulé par le Conseil de classe et prends acte de la nécessité d'une rencontre avec le Professeur principal et/ou la personne en charge de l'orientation dans l'établissement.	
LP :	Signature du/les Responsable(s) légal(s) :



4. Réponse de la famille après avis C. Classe 2nd trim. et avant C. Classe 3^{ème} trim. pour le 6 mars 2023

5. Proposition définitive du Conseil de Classe du 3^{ème} trim. 30 mai et 1^{er} juin 2023

3. Si besoin, rendez-vous avec M. Eude, Directeur, puis décision.

4. Réponse définitive de la famille, le cas échéant la famille peut faire appel.

ÉTAPE 4 : VŒUX DÉFINITIFS DE LA FAMILLE À renvoyer au Professeur principal pour le

Bitte überprüfen Sie Ihren Antrag vor dem Unterricht der Klasse für das nächste Schuljahr. Sie können die Wünsche der Eltern der Klasse anfordern, die den Wünschen der Eltern entsprechen. Der Professor principal muss die Zustimmung der Eltern einholen, bevor er eine Entscheidung trifft.

Blatt 1

Type de formation	Engagement parental (obligation de souscrire un contrat de formation ou de l'État)	Préférence de l'élève **
<input type="checkbox"/> Section générale et technologique		
<input type="checkbox"/> Brevet de technicien des Métiers de la Musique		
<input type="checkbox"/> Section professionnelle		
<input type="checkbox"/> Première année de CAP		
<input type="checkbox"/> Autre		
<input type="checkbox"/> Maintien en classe de Troisième		

Blatt 2

Type de formation	Engagement parental (obligation de souscrire un contrat de formation ou de l'État)	Préférence de l'élève **
<input type="checkbox"/> Section générale et technologique		
<input type="checkbox"/> Brevet de technicien des Métiers de la Musique		
<input type="checkbox"/> Section professionnelle		
<input type="checkbox"/> Première année de CAP		
<input type="checkbox"/> Autre		
<input type="checkbox"/> Maintien en classe de Troisième		

Blatt 3

Type de formation	Engagement parental (obligation de souscrire un contrat de formation ou de l'État)	Préférence de l'élève **
<input type="checkbox"/> Section générale et technologique		
<input type="checkbox"/> Brevet de technicien des Métiers de la Musique		
<input type="checkbox"/> Section professionnelle		
<input type="checkbox"/> Première année de CAP		
<input type="checkbox"/> Autre		
<input type="checkbox"/> Maintien en classe de Troisième		

* La famille prendra connaissance de son dossier de demande de souscription au contrat de formation ou de l'État et de son contenu avant de signer le présent formulaire. Elle devra le retourner à son établissement scolaire.

** Préférence de l'élève exprimée en fonction de son engagement parental.

Signature du/ des Responsable(s) parent(s) :

Le

ÉTAPE 5 : PROPOSITION DÉFINITIVE DU CONSEIL DE CLASSE

Le Conseil de classe confirme votre fer vou qui devient décision d'orientation et vous conseille :

Type de formation	Engagement parental (obligation de souscrire un contrat de formation ou de l'État)
<input type="checkbox"/> Section générale et technologique	
<input type="checkbox"/> Brevet de technicien des Métiers de la Musique	
<input type="checkbox"/> Section professionnelle	
<input type="checkbox"/> Première année de CAP	
<input type="checkbox"/> Autre	
<input type="checkbox"/> Maintien en classe de Troisième	

Le Conseil de classe ne confirme pas votre fer vou et propose une orientation en :

Type de formation	Engagement parental (obligation de souscrire un contrat de formation ou de l'État)
<input type="checkbox"/> Section générale et technologique	
<input type="checkbox"/> Brevet de technicien des Métiers de la Musique	
<input type="checkbox"/> Section professionnelle	
<input type="checkbox"/> Première année de CAP	
<input type="checkbox"/> Autre	
<input type="checkbox"/> Maintien en classe de Troisième	

Le Professeur principal :

Le Chef d'établissement ou son représentant :



6. Réponse de la famille après proposition C. Classe 3^{ème} trim. avant 5 juin 2023
7. Si besoin, rendez-vous avec M. Eude, Directeur, puis décision.
8. Réponse définitive de la famille, le cas échéant la famille peut faire appel.

ÉTAPE 6 : AVIS DE LA FAMILLE A rendre au Professeur principal pour le

Nous acceptons la proposition du Conseil de classe qui devient décision d'orientation

Nous refusons la proposition du Conseil de classe et souhaitons rencontrer le Chef d'établissement ou son représentant.

Signature du/des Responsable(s) légal(s) : _____

Le : _____

ÉTAPE 7 : DÉCISION MOTIVÉE D'ORIENTATION

En présence de la famille, le Chef d'Établissement ou son représentant motive sa décision d'orientation après entretien

Décision d'orientation après entretien avec la famille	Autre motif : _____
<input type="checkbox"/> Seconde générale et technologique	
<input type="checkbox"/> Brevet de technicien des Métiers de la Réunion	
<input type="checkbox"/> Seconde professionnelle	
<input type="checkbox"/> Première année de CAP	
<input type="checkbox"/> Autre : _____	
<input type="checkbox"/> Maintien en classe de Troisième	

Le Chef d'Établissement ou son représentant : _____

Le : _____

ÉTAPE 8 : RÉPONSE DE LA FAMILLE À LA DÉCISION D'ORIENTATION

Nous acceptons la décision d'orientation.

Nous refusons la décision d'orientation et constituons un dossier aux fins de saisine de la commission d'appel.

Nous accusons réception des documents remis afin de constituer le dossier d'appel qui devra être transmis à l'Établissement avant le (Date de retour).

Signature du/des Responsable(s) légal(s) : _____

Le : _____

EXPOSÉ

En conformité avec les lois sur l'éducation et l'orientation, le PASSEPORT a pour objectif de permettre à tout jeune scolarisé dans un établissement de l'enseignement privé catholique de la Métropole de Rouen d'établir son parcours de formation (Parcours Avenir) en fonction de ses choix, de ses aptitudes scolaires et professionnelles, des possibilités de formation des établissements.

INFORMATION

Ces établissements ont pris engagement d'informer les jeunes et leur famille sur leurs possibilités de formation et d'insertion professionnelle.

SENSIBILISATION

Les professeurs principaux de Seconde, Première et Bac professionnel, ainsi que les responsables de l'orientation, assisteront à des réunions de concertation pour assurer une meilleure aide au jeune.

ORGANISATION

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant dans un des établissements du réseau doivent prendre contact avec celui-ci en vue de constituer le dossier d'inscription. Dès que la décision d'orientation est notifiée sur le PASSEPORT par l'établissement d'origine, la famille transmet le dossier à l'établissement d'accueil qui confirme l'inscription.



Accompagnement des élèves à l'Institution Jean-Paul II

**DES LIEUX
DES TEMPS**



- **Point régulier** autour du **Professeur Principal**
- **FORUM DES METIERS : jeudi 9 février 2023**
- Rencontres avec des professionnels,
Présence obligatoire des jeunes
Réflexion à partager avec eux à partir de la fiche de préparation
- Pour la Seconde voie générale : **Témoignages de Lycéens**
- Pour la Seconde voie professionnelle : incitation à se rendre aux Portes Ouvertes des établissements concernés.
- **Centre Psychopédagogique en lien avec l'Institution :**
RV individuels avec les familles
- Site et brochures **ONISEP** : www.onisep.fr
- Cité des métiers , avenue de l'Europe



Pour choisir une orientation: Les différentes voies de formation

Voie générale et technologique

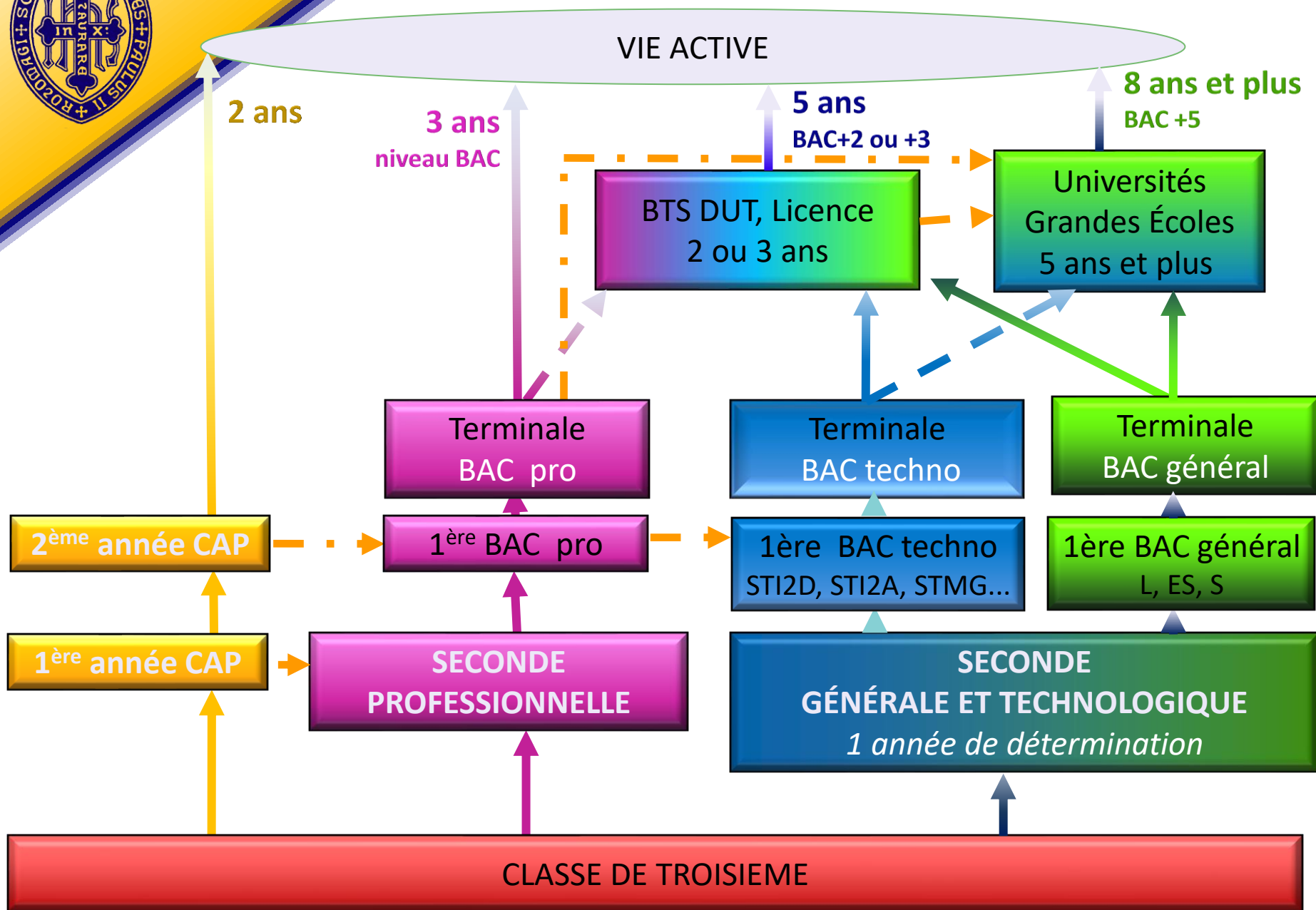
- Objectif : construire une culture générale et technologique
- Préparer un baccalauréat général ou technologique
- Poursuite d'études

Voie professionnelle

- Objectif : construire des compétences professionnelles
- Formation par alternance (école/stage en entreprise)
- Insertion professionnelle ou poursuite d'études
- 2 diplômes CAP, BAC professionnel



Les itinéraires de formation





LYCEE

Seconde PROFESSIONNELLE



CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE , c'est...

- Préférer un **enseignement pratique et concret** :
CAP : 16 semaines de stage sur 2 ans
Bac Pro : 22 semaines de stage sur 3 ans
- Progresser dans son parcours **au rythme des diplômes**
- Tisser un **lien** avec le **monde professionnel**
- Avoir la **possibilité** d'intégrer la **vie active plus rapidement.**

Plus de 200 CAP et 50 Bac Pro différents



S'orienter vers la voie générale et technologique en 2023



CHOISIR LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE, c'est...

- Apprendre à **gérer son temps** et **devenir autonome**
- Préparer ses **choix d'orientation**
- Recevoir une **culture générale** avec un profil particulier (**Sciences, Lettres et Langues, SES**)
- Développer des **qualités d'analyse** et **de réflexion**
du goût pour **l'abstraction**

1 classe de Seconde de détermination



La voie générale et technologique

Pour qui ?

- Élève qui envisage de faire des études supérieures

Étudier au lycée général et technologique, c'est :

- Acquérir une culture générale et technologique
- Développer une capacité de réflexion théorique
- Renforcer savoirs et compétences à travers une spécialisation progressive
- Se préparer à faire des études supérieures (minimum bac+2)

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

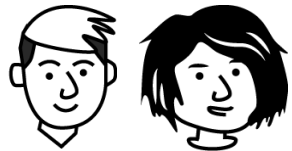


26,5 h

**ENSEIGNEMENTS
COMMUNS**

Français	4
Mathématiques	4
Langues vivantes A et B	5,5
Histoire – Géographie	3
Physique - Chimie	3
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5
Sciences économiques et sociales	1,5
Éducation physique et sportive	2
Éducation morale et civique	18*
Sciences numériques et technologie	1,5

L'enseignement de sciences numériques et technologie aide à mieux comprendre les enjeux scientifiques et sociétaux de la science informatique et de ses applications, à adopter un usage réfléchi et raisonné des technologies numériques dans la vie quotidienne et à se préparer aux mutations présentes et à venir de tous les métiers.





Français 4h
Histoire-Géographie
3h
LV1 & LV2 5h30
Sciences
économiques et
sociales 1h30
Mathématiques 4h
Physique-Chimie 3h
Sciences de la vie et
de la Terre 1h30
EPS 2h
EMC 18 h annuelles
Sciences numériques
et technologie 1h30

Enseignements communs

Consolidation des
acquis en fonction
des besoins identifiés
par les tests de
positionnement en
français et en
mathématiques

54h dédiées à l'aide à
la construction du
projet d'orientation

- Choix de la voie
générale ou
technologique
- Dans la voie
générale, choix des
enseignements de
spécialité en 1^{ère}
- Dans la voie
technologique,
choix de la série en
1^{ère}

Accompagnement personnalisé

1 enseignement
général (en fonction
de l'offre du lycée) 3h

- Latin
- Grec
- LV3 Italien
- Arts

1 enseignement
technologique (en
fonction de l'offre du
lycée) 1h30

- Management et gestion
- Santé et social
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation
technologiques

2 enseignements optionnels au maximum



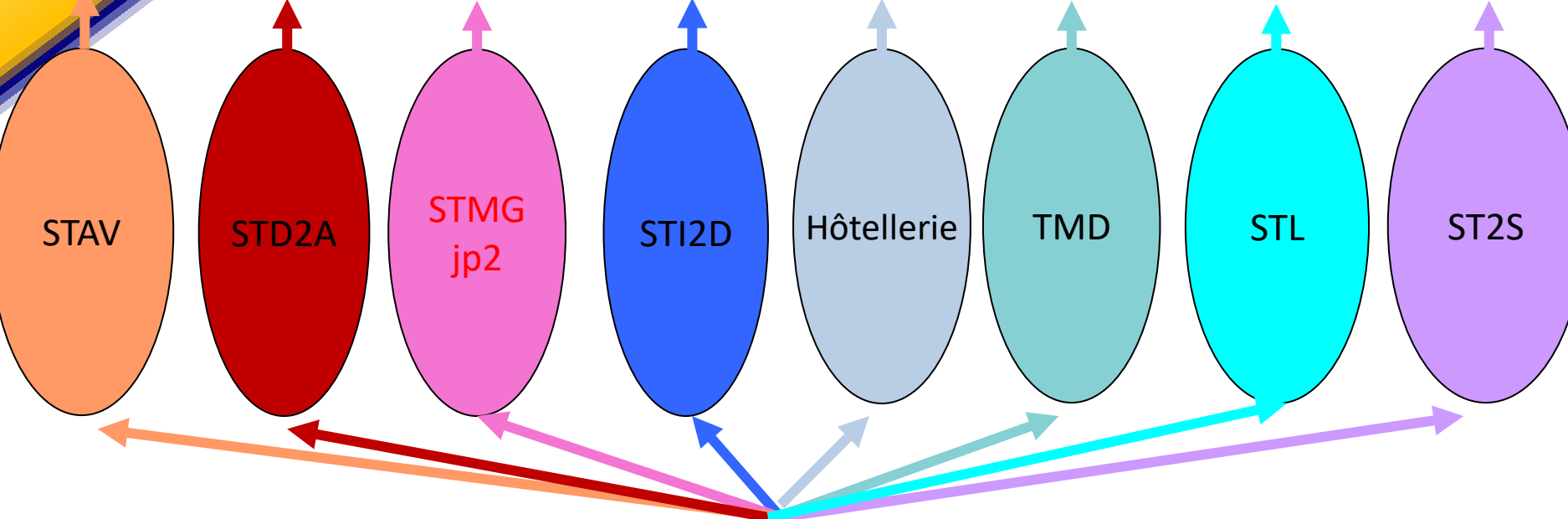
TUTORAT

renové en Seconde à l'Institution depuis septembre 2013

Un accompagnement
INDIVIDUALISÉ

Réussir la Seconde en projection sur la
préparation aux Études Supérieures

- **Espace de parole irremplaçable**
 - **1/4h tous les 15 jours : rendez-vous avec le professeur Tuteur**
 - De septembre à décembre et de février à avril,
 - Écoute du jeune, de ses questionnements, de ses projets, son orientation.
 - Organisation et intégration du rythme de la Seconde,
 - Choix des spécialités pour la Première
- **Préparation au Cycle Terminal et au Post-Bac**
 - Acquisition de méthodes de travail efficace dès les premiers mois de l'entrée au Lycée.
 - Construction d'un Lycée solide.
 - Autonomie dans la régularité et la dynamique de travail
 - Travail sur le projet d'orientation en 1^{ère}



SECONDE DE DETERMINATION
vers une VOIE TECHNOLOGIQUE en 1^{ère}



Comment s'inscrire dans un Lycée

Dans l'Enseignement
Catholique

- à l'**INSTITUTION JEAN-PAUL II** :
 - mentionner l'Institution Jean-Paul II dans le Passeport
 - remettre le formulaire de réinscription en mars
- **Dans un autre Établissement**
 - prendre RV dès maintenant avec le Chef d'Établissement
 - avoir l'avis de passage favorable au 3^{ème} trimestre

Dans l'Enseignement
Public

- **Voie Générale, Technologique et Professionnelle** :
 - fiche de support de saisie à demander à Mme Cottenceau
 - demande d'inscription faite par JP II via Internet
 - réponses communiquées fin juin directement aux familles, qui doivent prendre contact avec le lycée d'accueil
- **Seconde à recrutement particulier**
(*Arts Appliqués, Arts Plastiques ; Théâtre-Expression dramatique ; Cinéma ; Hôtellerie-Restaurant ; technique de la musique et de la Danse ; ST2S ; STAV ; STL ; etc.*) :
dossiers à remplir en mars, réponse transmise aux famille après avis favorable de passage
- Demande de dérogation de secteur scolaire :
fiche à retourner avec le dossier



Dates DNB juin 2023

Session DNB 2023

Épreuve orale :

Mercredi 7 juin : oraux DNB (présentation de 5 mn et questions du jury 10mn).

Épreuves écrites : répartition des épreuves sous réserve

LUNDI 26 juin 2023,

- 9h00 à 10h30 : Français
- 10h45 à 12h15 : Français
- 14h30 à 16h30 : Mathématiques;

MARDI 27 juin 2023,

- 9h à 11h : Histoire-Géographie-EMC
- 13h30 à 14h30: Sciences



INSTITUTION JEAN-PAUL II

MERCI
pour votre attention